

Appel à propositions 2027 – Summer School in France

À destination des établissements français d'enseignement supérieur

Calendrier de l'appel

Ouverture	Clôture	Jury et résultats
11 septembre 2026	2 novembre 2026	Fin novembre 2026

1. Objectifs du programme

Le Service culturel de l'Ambassade de France aux États-Unis, par l'intermédiaire de son opérateur, l'Institut français des États-Unis – Villa Albertine (IFEU-VA), et avec le soutien de la Fondation Albertine, lance un appel à propositions pour l'organisation de **Summer Schools** en France.

Ces programmes proposent une expérience immersive aux étudiants de *community colleges* et de *Minority-Serving Institutions* (MSI) – notamment les *Historically Black Colleges and Universities* (HBCU), les *Hispanic-Serving Institutions* (HSI) et les *Tribal Colleges and Universities* (TCU) – ainsi qu'à des membres de leurs personnels administratifs ou pédagogiques.

Le programme vise à rendre la mobilité internationale plus accessible à ces publics, moins représentés dans les dispositifs traditionnels de *study abroad*, et à développer des coopérations durables entre les établissements américains concernés et les établissements français. Les écoles d'été associent formation académique, visites de terrain, découvertes culturelles et accompagnement de proximité.

Les *community colleges* sont généralement des établissements publics proposant des formations courtes, générales ou techniques, comparables à certains égards aux IUT français. Ils accueillent plus de 40 % des étudiants américains de niveau *undergraduate*, mais leurs étudiants représentent moins de 2 % des participants aux mobilités internationales. Les MSI accueillent une forte proportion d'étudiants issus de groupes minoritaires ou historiquement sous-représentés dans l'enseignement supérieur ; à titre d'exemple, les HSI comptent au moins 25 % d'étudiants hispaniques parmi leurs étudiants de premier cycle à temps plein, et les TCU sont contrôlées ou gérées par des gouvernements tribaux amérindiens.

Tous les étudiants inscrits en *community college* ou dans un cursus de Bachelor proposé par une MSI sont éligibles. Les candidats seront présélectionnés par l'Ambassade de France selon la qualité de leur parcours, leur

motivation et leur situation financière, notamment la perception d'une bourse fédérale Pell. La participation de personnels universitaires doit également favoriser le partage de bonnes pratiques et l'émergence de partenariats pérennes.

En 2027, l'Ambassade de France aux États-Unis prévoit de proposer de nouvelles Summer Schools pour accueillir plus de 80 étudiants et personnels. Elles porteront sur le **développement durable**, dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques, à l'intersection de disciplines telles que le commerce, le droit, l'innovation technologique, l'intelligence artificielle ou les arts culinaires.

2. Caractéristiques des propositions

L'appel est ouvert à l'**ensemble des établissements français d'enseignement supérieur**.

Les Summer Schools proposées doivent :

- se dérouler en présentiel en France, entre mi-juin et mi-août 2027, pendant au moins 14 jours ;
- être entièrement dispensées en anglais ;
- accueillir au maximum 22 participants par établissement, soit jusqu'à 20 étudiants et 2 membres du personnel ;
- attribuer au moins 3 crédits ECTS ;
- combiner séquences pédagogiques, visites de terrain, rencontres avec des acteurs et activités culturelles adaptées à la thématique, y compris les week-ends ;
- encourager le dialogue interculturel et la mise en relation des participants avec des interlocuteurs français ;
- prévoir l'accueil de membres des équipes pédagogiques ou des relations internationales désireux de développer des coopérations avec des établissements français.

La thématique du programme proposé peut s'inscrire dans des domaines d'études variés, qu'il s'agisse des sciences humaines et sociales ou des STEM, tout en étant articulée autour des enjeux du développement durable. Le contenu doit être accessible à des participants sans prérequis, ancré dans le contexte institutionnel ou géographique de l'établissement d'accueil, et équilibrer enseignements, visites de terrain et activités culturelles.

À titre d'exemple, les [programmes 2026](#) portaient sur « Ocean & Energy Towards Sustainability » (EIGSI), « Paris Noir: Exploring Diversity and Equity Politics in France » (Université Sorbonne Nouvelle) et « Future Tech for Good Leaders: Empowering the Next Generation of Climate Innovators » (École des Ponts Business School).

3. Critères de sélection

Un comité de sélection évaluera les projets éligibles au regard de leur conformité aux caractéristiques ci-dessus, de leur réponse aux objectifs du programme et de leur adéquation aux besoins des étudiants de *community colleges* et de MSI. Les propositions retenues devront notamment :

- exposer les participants aux connaissances et méthodes d'enseignement françaises ;
- développer leurs compétences transversales – communication, autonomie et compétences interculturelles – ainsi que leur développement personnel ;
- encourager de futures mobilités internationales, y compris de longue durée ou diplômantes ;
- produire des acquis d'apprentissage de qualité, reconnus par des crédits ECTS ;
- renforcer l'internationalisation des établissements participants ;
- favoriser le dialogue entre étudiants, personnels des établissements d'origine et intervenants français.

La diversité géographique des projets et des types d'établissements sera également prise en compte.

L'Ambassade assure la diffusion de l'appel auprès des partenaires américains, la communication et la promotion des écoles d'été retenues, la présélection des étudiants et représentants d'établissements, le suivi des démarches administratives liées à la mobilité, en lien avec les établissements français, ainsi que le versement de la subvention conformément à la convention.

Dès l'annonce des résultats, les organisateurs devront communiquer avec les participants – notamment au moyen d'un livret de présentation et d'une réunion virtuelle –, assurer la logistique de l'arrivée au départ, mettre en œuvre le programme présenté et contribuer à son évaluation afin d'identifier les compétences acquises et d'encourager les participants à partager leur expérience.

4. Budget

A l'appui de leur proposition, les établissements doivent présenter un budget prévisionnel couvrant l'ensemble de coûts du programme à savoir l'accueil et le transfert aéroportuaire, l'hébergement pour toute la durée du programme, trois repas par jour, les transports locaux, les visites et sorties culturelles, ainsi que les frais pédagogiques et d'organisation. Les cofinancements éventuels ou les valorisations envisagés pour le financement des programmes devront être précisés.

Pour la réalisation des programmes, les établissements retenus pourront bénéficier d'un soutien sous forme de subvention. Celle-ci est établie sur la base d'un montant forfaitaire de 2.400 Dollars américains par participant effectif.

Par facilité de lecture, les budgets prévisionnels devront être présentés en dollars américains.

Les établissements sont invités à préciser, le cas échéant, le seuil minimal requis pour organiser le programme.

5. Calendrier de mise en œuvre

Période	Étape
Septembre 2026	Appel à propositions des établissements d'enseignement supérieur français
2 novembre 2026	Date limite de dépôt des propositions
Fin novembre 2026	Résultat des propositions retenues
Début décembre 2026	Communication sur les programmes et ouverture de l'appel à candidatures pour les étudiants et personnels universitaires
Décembre 2026 – janvier 2027	Sessions d'information pour les étudiants et membres du personnel/administrateurs
Fin février 2027	Clôture de l'appel à candidatures des étudiants
Fin mars 2027	Annonce des résultats
Fin avril 2027	Transmission des listes définitives de participants aux établissements français et contractualisation.

Les établissements souhaitant proposer un projet doivent remplir le **formulaire de candidature en anglais** avant le **2 novembre 2026** : <https://form.jotform.com/262387056691163>.

Le dossier devra présenter le programme, les activités envisagées, les acquis d'apprentissage (*learning outcomes*) et le budget prévisionnel. Il devra comprendre :

- une lettre de soutien institutionnel (VPRI, Doyen...), au format PDF ;
- une description détaillée du programme, de 5 000 signes maximum, au format PDF ;
- un budget prévisionnel en dépenses et en recettes (*Budget Summary*) — modèle Excel disponible dans le formulaire ;
- une note budgétaire (*Budget Narrative*), au format PDF ;
- un flyer prévisionnel du programme.

Contact : Mme Jamila Bah — communitycollegefrance@villa-albertine.org.